

## **Réunion du Conseil Municipal** **Séance du 20 novembre 2009**

L'an deux mille neuf et le vingt novembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

**Étaient présents** : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, GOUT Serge, Ginier Claire, Daniel Giovannacci, Martin Jean-paul, COUDERC Elie, Rouquette Bernard, Johan Valmalle

**Étaient absents ayant donné procuration** :

Valat Eliette a été nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 4 septembre est lu et adopté à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Convention Atesat ( Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'Aménagement du Territoire)**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une convention avait été signée il y a trois ans avec la DDE de Florac pour l'assistance technique. Cette convention expire au 31 décembre 2009, le conseil délibère à l'unanimité pour renouveler la convention et mandate monsieur le Maire pour signer les documents qui s'y rapportent.

#### **Indemnité percepteur de Florac.**

Le conseil délibère pour attribuer à Monsieur Combes, percepteur de Florac les indemnités de conseil et de budget 2009. Cette délibération est prise jusqu'à la fin du présent mandat de la municipalité à l'unanimité.

#### **Répartition du produit des amendes de police**

Dans le cadre de la dotation des amendes de police, des devis avaient été demandés pour : refaire la signalétique sur la commune – la création d'un trottoir devant le restaurant - et la création d'un passage piéton. Le conseil général ayant validé la demande ces opérations seront financées à 30 % du coût TTC. Le conseil municipal adopte le plan de financement de l'opération à l'unanimité des membres présents.

#### **Délibération aux frais de garde liés à la scolarisation à Rousses**

Daniel Meynadier informe le conseil que des enfants résidents hors de la commune sont inscrits à l'école de Rousses et propose d'apporter une participation financière à ces familles. Le conseil municipal délibère favorablement sur le principe. Les dossiers seront traités au cas par cas mais uniquement pour les enfants extérieurs à Rousses.

#### **Délibération déneigement**

Le conseil municipal délibère favorablement pour reconduire le mandat avec le GAEC de Rousses en ce qui concerne le déneigement des voies communales au tarif de 62 € HT.

#### **Tarif Colombarium**

Les travaux de construction du Colombarium étant terminés, le conseil fixe un tarif de 400 € par case sur trente années. Une case pouvant accueillir au maximum trois urnes.

## QUESTIONS DIVERSES

- ✓ **Prix de l'eau** : le conseil n'augmente pas les tarifs pour 2010.
- ✓ **Travaux cimetièrre communal** : les travaux de restauration des murs ont été réalisés par l'entreprise Capelier. Le paiement des subventions va être demandé.
- ✓ **Consultation de la population sur la privatisation de la poste** : la votation pour le maintien de la Poste, service public n'ayant pu être organisée par la mairie, un comité s'est formé et a organisé la consultation dans les locaux communaux. Plus d'une centaine de personnes y ont participé sur deux listes à émarger – une liste pour les habitants de Rousses et une liste pour les personnes extérieures qui ne pouvaient pas voter dans leur commune de résidence et qui ont pu exprimer leur avis sur la question.
- ✓ **Pont du Prat Nouvel** : le département et l'Etat participent au financement des travaux pour des montants respectifs de 14 946 € et 19 928 €. Il restera 30 % à la charge de la commune. Le conseil municipal mandate le Maire pour commander les travaux et adopte le plan financier de l'opération.
- ✓ **Point sur le goudronnage** : les voies de Montcamp, Carnac et Massevaques ont été goudronnées par les employés intercommunaux. Des renseignements seront pris sur le coût puisque le bilan des travaux semble élevé.
- ✓ **Bail emphytéotique** : des exemples de baux sont lus. Un bail sera établi en fonction de ces exemples et sera porté au vote lors d'une prochaine réunion.
- ✓ **Grillage HLM** : des nouveaux devis ont été faits concernant le remplacement du grillage aux HLM. Polygone doit se prononcer.
- ✓ **Enfouissement des réseaux secs** : le SDEE étant venu sur place est en train d'élaborer un avant projet d'enfouissement des réseaux secs. Ces travaux pourraient être faits en même temps que les travaux d'assainissement.

### Point informations diverses :

Un courrier d'information à joindre à tous les abonnés de l'eau avec leur facture est rédigé.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à minuit reprise à minuit cinq et se termine à une heure trente le 21 septembre.